

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nathalie Caron	Numéro de permis 2009717	Date d'inspection Le 12 septembre 2025	
Nom de l'établissement Halte Garderie École St-Jacques 4		Numéro de téléphone (506) 740-7749	
Adresse 10 avenue De L'École-Saint-Jacques Saint-Jacques NB E7B 1E7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio et pour les éléments suivants :

- Les exigences d'affichage sont un menu pour les collations, horaire quotidien, dernier rapport d'inspection, permis, procédure d'évacuation, aucune allergie (épipen) ainsi que le nom et numéro pour les personnes-contact.
- Les effets personnels des enfants d'âge préscolaire sont sur crochet individuel et un panier étiqueté avec le nom des enfants dans le couloir en haut et en bas pour les enfants d'âge scolaire (Maternelle, 1ère et 2e année).
- Espace de rangement : les produits chimiques, toxiques et d'entretien sont dans la conciergerie de l'école.

Observation de la sieste pour les enfants d'âge préscolaire (2-3 ans) et de la collation fournie par la garderie pour les enfants d'âge préscolaire (concombre, patte d'ours, barres et compote au choix de l'enfant)
Les enfants d'âge scolaire sont déjà à l'extérieur lors de ma visite et ceux d'âge préscolaire sortent avant mon départ.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 septembre 2025

Date

original signé par

Nathalie Caron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 septembre 2025

Date